

Neuchâtel, le 2 décembre 2021

## Une vision stratégique pour construire ensemble notre avenir

**Une approche locale pour répondre aux défis globaux : le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel est convaincu que les réponses aux grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle viendront des villes. Dans cet esprit, l'exécutif de la capitale cantonale livre sa vision stratégique pour les années à venir. Développer un projet de territoire plus attractif et cohérent, déployer une politique de domiciliation, prendre à bras le corps les enjeux climatiques et environnementaux, promouvoir les valeurs d'ouverture et d'inclusivité, garantir la capacité d'investissement et des finances saines : tels sont les cinq axes majeurs que le Conseil communal présente dans son nouveau programme de législature pour la période 2022-2025.**

Concis, mais précis et complet : le nouveau programme politique qui accompagne la planification des dépenses d'investissement pour les quatre ans à venir, énonce les grands défis de la capitale cantonale neuchâteloise pour les mois et années à venir. Ce document s'appuie sur le Livre de la fusion, fruit d'un important travail élaboré en 2020 par les quatre anciennes autorités communales et les services, et légué au nouveau Neuchâtel.

### Cinq défis majeurs pour notre temps

Un héritage précieux, car le Conseil communal s'en est déjà largement inspiré en organisant ses cinq dicastères en fonction des enjeux majeurs de société. Le nouveau programme de législature se présente donc comme un outil stratégique de pilotage qui précise les grands défis ou axes de travail, les objectifs et les mesures concrètes qui seront déployées d'ici 2025, « avec, au cœur de nos préoccupations, la volonté de rassembler les forces de toutes les sphères de la société autour d'un projet commun », annonce le Conseil communal.

Premier défi majeur, **réaliser les ambitions de la fusion**. La nouvelle commune, qui s'apprête à fêter sa première année d'existence, doit tirer parti des nouvelles dynamiques à l'œuvre pour développer un projet de territoire attractif et cohérent, tout en créant un sentiment d'appartenance partagé, dans le respect des identités en présence. Deuxième défi, Neuchâtel se donne aussi pour but de **renforcer son attractivité**

par une politique de domiciliation proactive. **Pour répondre aux enjeux environnementaux et de durabilité** - c'est le troisième défi - la Ville est en train de repenser en profondeur ses missions d'aménagement urbain, paysager, forestier, de mobilité, afin de réduire les émissions de carbone et d'atténuer les effets du changement climatique.

Le quatrième défi, **vivre ensemble en bonne intelligence**, entend promouvoir les valeurs d'ouverture et d'inclusivité, en garantissant la mixité sociale et générationnelle ainsi que le principe de solidarité. Cinquième défi enfin, Neuchâtel veut **garantir des finances saines et durables**, et assurer sa capacité à investir.

## Des objectifs liés à des mesures concrètes

Sur la base de ces grands axes, la Ville de Neuchâtel définit également huit objectifs transversaux pour sa législature :

1. Etablir un projet de territoire et son aménagement dans ses dimensions multiples
2. Renforcer la démocratie de proximité et l'intégration
3. Elaborer les conditions-cadre du développement économique et de la domiciliation
4. Créer les conditions pour réduire les inégalités et les discriminations
5. Renforcer la lutte contre le réchauffement et adapter la ville aux changements climatiques
6. Dynamiser et valoriser l'offre culturelle, touristique et sportive
7. Développer des technologies smart au cœur d'une région innovante
8. Viser des finances équilibrées.

De chacun de ces objectifs de législature découlent plusieurs mesures concrètes. On citera, parmi les 26 principales actions dans les starting-blocks : Formuler et mettre en œuvre le nouveau Plan d'aménagement local (PAL), mettre en place des assemblées citoyennes et le développement d'une application citoyenne, stimuler les partenariats entre milieux scientifiques, économiques et culturels, répondre à la demande en matière d'accueil extrafamilial, instaurer progressivement l'école à journée continue, mettre en œuvre des stratégies de mobilité, énergétique et environnementale efficaces, développer le quartier de l'innovation ou encore maintenir la capacité d'investissement pour la Ville.

Le Conseil communal est convaincu qu'il faut empoigner sans tarder les enjeux climatiques, économiques, sociaux, en s'appuyant sur les multiples talents qui résident dans la nouvelle commune fusionnée. Ville de proximité, ville dynamique, aux courtes distances et où chacun peut participer, Neuchâtel illustre ses atouts et ses ambitions par cette formule : « Esprit d'ouverture, terre d'innovation. »

**Le programme politique sera présenté sous forme d'un rapport d'information, le 13 décembre prochain au Conseil général, lors de la séance consacrée au budget 2022.**

**Il est consultable sur le site de la Ville à l'adresse :**

**[www.neuchatelville.ch/programme-politique](http://www.neuchatelville.ch/programme-politique)**

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires :**

Violaine Blétry-de Montmollin, présidente du Conseil communal, 032 717 72 00

Daniel Veuve, chancelier communal, 032 717 75 05

